

MAIRIE DE TINTÉNIAC

(35190)

Tél. : 02 99 68 18 68

Fax. : 02 99 68 05 44

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du vendredi 28 avril 2023****DATE de convocation et d'affichage**

21 avril 2023

DATE de publication de la délibération

04 mai 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice 27

Présents 18

Votants 26

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Tinténiac s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Christian TOCZÉ, Maire.

Étaient présents : M. TOCZÉ Christian, Maire ; MM. et Mmes BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure, BOLIVARD Régis, Adjoint ; MM. et Mmes ANDRÉ Marie-Thérèse, ARRIBARD Martine, DUFEIL Christophe, FOUCHARD Fabrice (arrivé à 19H17), JEANNEAU Luc, MARTINIAULT Anne-Laure, SALIS Anaïs, d'ABOVILLE Rosine, DEHEEGER Vianney, PRESCHOUX Léon, Conseillers Municipaux.

Étaient absents excusés :

Mme GIOT Stéphanie donne pouvoir à Mme ANDRÉ Marie-Thérèse.

Mme BOSSARD Nelly donne pouvoir à Mme GARÇON Isabelle.

Mme DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile donne pouvoir à Mme DELVILLE Nathalie.

M. GORON Maxime donne pouvoir à M. LEGRAND Rémi.

M. LEMARCHANDEL Franck donne pouvoir à M. TOCZÉ Christian.

M. BAZIN Denis donne pouvoir à M. DEHEEGER Vianney.

Mme BLANDIN Béatrice donne pouvoir à M. PRESCHOUX Léon.

Mme MORIN-LOUVIGNY Isabelle donne pouvoir à Mme d'ABOVILLE Rosine.

M. QUENOUILLE Roger.

Étaient absents :**Secrétaire de séance :** M. BIMBOT Frédéric a été désignée secrétaire de séance.**N°280423-5 : Rénovation et extension des vestiaires du stade : Attribution du lot n°2 – Désamiantage**

M. le Maire informe le Conseil Municipal du lancement d'une procédure d'appel d'offre en procédure adaptée ouverte (articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1 du Code de la Commande Publique), relative à la rénovation et l'extension des vestiaires du stade.

La consultation a été mise en ligne sur le site <https://marches.megalix.bretagne.bzh/> le 03/03/2023 et une insertion dans le Ouest-France – Ille-et-Vilaine a été réalisée le 08/03/2023.

La date limite de réception des offres était le 03 avril 2023 à 12H00.

Le marché est divisé en 11 lots :

Lot(s)	Désignation
1	Voirie – Réseaux divers
2	Désamiantage
3	Démolition – Gros Œuvre
4	Charpente bois
5	Couverture alu - Bardage - Etanchéité
6	Menuiseries extérieures alu
7	Plâtrerie sèche – Isolation – Menuiseries intérieures
8	Carrelage - Faïence
9	Peinture - Revêtements de sols souples
10	Ventilation – Plomberie - Chauffage
11	Electricité : courants forts et faibles

Suite à l'analyse des offres réalisée, pour le lot n°2 « Désamiantage », par le Maître d'œuvre, une commission « MAPA », s'est réunie le 28 avril 2023, afin de sélectionner le meilleur lot.

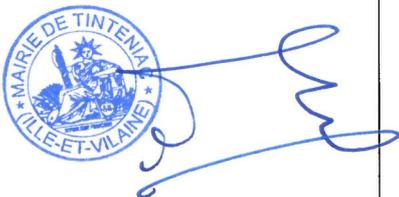
Cinq offres ont été reçues. La commission propose de retenir la proposition établie par le Maître d'œuvre à savoir attribuer le lot n°2 « Désamiantage », à la S.A.R.L. ARALIA, sise 2, rue des Thomasseries à BEAUCOUZÉ – 49070, pour un montant de 22 580.00 € H.T.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité,

- **d'attribuer le lot n°2 « Désamiantage » conformément à la proposition de la commission « MAPA » du 28 avril 2023, à la S.A.R.L. ARALIA, sise 2, rue des Thomasseries à BEAUCOUZÉ – 49070, pour un montant de 22 580.00 € H.T. ;**
- **d'autoriser M. le Maire à signer l'acte d'engagement ainsi que tout document relatif à cette affaire.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme,

Le Maire,	Le secrétaire de séance,
Christian TOCZÉ	Frédéric BIMBOT
	

Acte certifié exécutoire

Compte tenu de sa transmission en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le : 04 mai 2023

De sa publication sur le site Internet de la commune le 04 mai 2023